

**CONFÉRENCE SPÉCIALE  
HÉMISPHERIQUE SUR LA  
SÉCURITÉ**

**Il ne peut y avoir de véritable sécurité  
sans respect des droits humains**

Index AI : IOR 30/009/2003

ÉFAI

Jeudi 23 octobre 2003

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Amnesty International, en association avec la Coalition internationale d'organisations non gouvernementales de défense des droits humains d'Amérique, lance un appel aux États américains participant à la Conférence spéciale hémisphérique sur la sécurité, qui se tient au Mexique les 27 et 28 octobre, pour qu'ils s'engagent à respecter les normes du droit international et le principe de l'état de droit dans toutes les questions concernant la défense, la sécurité intérieure et le traitement des problèmes relatifs aux libertés et aux droits fondamentaux des personnes.

« Les États américains ne doivent pas oublier que la raison d'être de la sécurité est de garantir la pleine jouissance de tous les droits fondamentaux », a déclaré Amnesty International.

L'organisation de défense des droits humains attend des participants à la Conférence qu'ils assument pleinement la notion de sécurité humaine, porteuse de la réalisation potentielle des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de tous et de toutes.

« On a malheureusement tendance à oublier que la sécurité d'un État ne sera jamais assurée tant que celle de ses citoyens ne sera pas garantie », a souligné Amnesty International.

Les conflits sociaux qui menacent la sécurité non seulement des gouvernements, mais également de la société dans son ensemble, sont généralement précédés de graves violations des droits humains, voire d'un déni de ces droits. Les événements survenus récemment en Bolivie en sont un exemple.

« Il faut éviter de tomber dans la dangereuse vision simpliste et réductrice, qui consiste à considérer que tout problème social d'ampleur constitue un problème de sécurité et nécessite donc prioritairement l'intervention des forces armées ou de la police, a déclaré Amnesty International. Les droits humains ont souvent été foulés au pied

par les gouvernements de la région, au nom de la sécurité nationale ou de l'ordre public. Il suffit de voir ce qui se passe actuellement dans les camps de détention de Guantánamo, dans les favelas de São Paulo ou sur les différents théâtres du conflit colombien. »

Cette vision restrictive de la sécurité est invoquée pour restreindre le champ de la protection des normes internationales, voire pour remettre en cause la pertinence de cette protection en situation de crise. Dans une telle conjoncture, la défense des droits humains dans la région devient une tâche chaque jour plus périlleuse, les militants et les militantes étant accusés de défendre des « terroristes » et des criminels ou étant même présentés comme constituant eux-mêmes une menace pour la sûreté de l'État.

« Les forces militaires et de police doivent s'en tenir, respectivement, aux objectifs de défense extérieure et à la prévention et à la répression des infractions au niveau intérieur, en restant toujours subordonnées aux autorités civiles légitimement constituées », a rappelé Amnesty International.

De même, les États doivent œuvrer pour un renforcement effectif de la réglementation du commerce et du contrôle des armes, par l'élaboration de lois et de politiques nationales, ainsi que d'instruments internationaux, et en respectant le droit international relatif aux droits humains, au droit humanitaire et au droit des réfugiés.

Dans un souci de respect des normes internationales relatives aux droits humains, les États doivent accorder la priorité au renforcement du rôle joué au plan régional par l'Organisation panaméricaine de la santé, la Commission interaméricaine des femmes, l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement, l'Institut interaméricain de l'enfant et les Commission et Cour interaméricaines des droits de l'homme, dont les recommandations et décisions visent à assurer le respect concret des droits fondamentaux de la personne humaine, y compris les droits économiques, sociaux et culturels.

« Les États américains doivent faire preuve d'une réelle volonté politique de bâtir ensemble une véritable sécurité de l'hémisphère, en sollicitant les avis et l'attention critique des diverses composantes de la société civile et en renforçant le rôle des organismes de promotion et de surveillance des droits humains en Amérique », a affirmé Amnesty International en conclusion.

---

**Informations générales**

Une Conférence spéciale sur la sécurité aura lieu les 27 et 28 octobre à Mexico. Y participeront tous les pays membres de l'Organisation des États américains (OEA). Cet événement s'inscrit notamment dans la ligne de la « Déclaration de Bridgetown », approuvée lors de l'Assemblée générale de l'OEA qui a eu lieu en 2002 à la Barbade et qui propose de développer le concept de sécurité selon plusieurs axes, couvrant non seulement les aspects classiques généralement associés à cette problématique, mais également ses dimensions économiques, sociales, sanitaires et environnementales.

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**